



Réseau d'animateurs
de Charte Forestière de Territoire
en Languedoc Roussillon

Informations aux animateurs de CFT
du
28 mars 2011



Bonjour à tous,

Vous trouverez ci joint plusieurs informations ou documents qui peuvent vous être utiles :

- des informations concernant une note rédigée à l'intention du ministre de l'Economie et des Finances qui vise au démantèlement à la fois du régime forestier et du service public rendu par l'Office National des Forêts .

La Fédération nationale des Communes forestières a pris connaissance d'une note rédigée à l'intention du ministre de l'Economie et des Finances qui vise au démantèlement à la fois du régime forestier et du service public rendu par l'Office National des Forêts (voir pièce jointe 1).

Il est même envisagé de concéder à des prestataires privés la gestion des forêts publiques, communales et domaniales (voir pièce jointe 2).

Des questions cruciales pour les élus de communes forestières se posent alors :

- les forêts communales continueront-elles à être gérées par l'ONF dans le cadre du régime forestier ?
- les frais de garderie payés par les communes doivent-ils être multipliés par 5 ou 6 comme le suggère la note ?
- les communes devront elles financer à l'avenir l'accueil du public ou prendre la décision de fermer les forêts communales ?
- l'Office National des Forêts, l'un des derniers services publics en milieu rural doit-il disparaître pour laisser la place à des concessionnaires privés ?

Devant ces menaces inacceptables, la Fédération nationale des Communes forestières a pris l'initiative d'informer l'ensemble des parlementaires et des Présidents des Assemblées régionales et départementales et d'informer largement la presse.

Au-delà, la Fédération nationale des Communes forestières appelle à la mobilisation des maires et des élus municipaux, afin qu'ils saisissent de ces questions les parlementaires de leur département.

- une circulaire du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire concernant des aides à l'amélioration la desserte forestière dans le cadre de la mesure 125 dispositif A du Plan de développement rural hexagonal (PDRH)

- l'enquête envoyée aux élus-référents de CFT en Languedoc-Roussillon

Conformément à ce qui avait été abordé lors du premier Comité de Pilotage du réseau des CFT, un courrier d'enquête a été élaboré et envoyé la semaine dernière à chacun des élus référents de CFT en Languedoc-Roussillon.

La date limite de retour est fixée au 15 avril 2011.

Renseignez-vous pour savoir si chacun d'entre eux a rempli ce questionnaire.



- un descriptif du site internet du réseau des CFT du Languedoc-Roussillon

L'architecture de celui-ci sera livré début avril. Je le compléterai avant de vous le présenter lors d'une prochaine réunion du réseau.

Dans un premier temps, serait il possible que vous me fassiez passer quelques photos représentatives de la forêt de votre territoire ?

Par ailleurs, dans un souci d'avoir un maximum d'information de votre part, pourriez-vous me faire parvenir vos bilans d'activités de votre CFT pour 2010 et vos demandes pour 2011.

Par avance merci

Cordialement

